

COMMUNE  
DE LA BASTIDE  
CLAIRENCE

ANNULATION D'UNE DEMANDE  
DE Déclaration préalable  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 16/05/2022 Complétée le : 29/08/2022

Demande affichée le 16/05/2022

N° DP 64 289 22B0018

Par :	Monsieur SANFO GAIDEUR
Demeurant à :	9 Chemin de Biscarrot 64240 LA BASTIDE CLAIRENCE
Pour :	FERMETURE D'UN GARAGE COUVERT
Sur un terrain sis :	9 Chemin de Biscarrot
Références cadastrales :	A 0278

Destination : Habitation

Surface de plancher créée :  
0 m<sup>2</sup>

**OBJET : Classement sans suite**  
Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur,

Vous avez déposé en date du 16/05/2022 un dossier de Déclaration préalable enregistré sous les références susvisées.

Par courriel du 21/10/2022, vous m'informez abandonner le projet actuellement en cours d'instruction dans mes services. En conséquence, conformément à votre souhait, votre demande est classée **sans suite** et vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier.

Dans le cas où vous envisageriez la mise en œuvre des travaux, il vous appartiendra de déposer un nouveau dossier auprès du service urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LA BASTIDE CLAIRENCE, le 24/10/2022

Le Maire,

François DAGORRET,



**NOTA :** j'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire des services compétents, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation (articles L 480-1 et suivants du code de l'urbanisme).

Copie de la présente lettre est transmise au représentant de l'Etat.